



Madame, Monsieur,

Préparer la rentrée scolaire 2018/2019 de votre enfant, c'est aussi penser à son transport scolaire !



RENOUVELLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION

Votre enfant est déjà utilisateur du service : **Vérifiez** les informations pré-remplies sur la demande ci-jointe et complétez école et classe pour la prochaine rentrée, sans oublier une adresse mail et un **n° de portable** qui peuvent être utiles en cas d'incident.



RETOUR et PAIEMENT : 15 Mai 2018

Retour IMPERATIF de cette demande et PAIEMENT par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC (encaissement en août), pour le 15 Mai 2018 (*), par courrier à : Centre Ressources de Guer - 4, av du Gal de Gaulle 56380 GUER. Joindre une enveloppe timbrée (50g) à votre adresse pour le retour de votre titre de transport.

(*) La capacité des cars est limitée. Certains circuits sont presque complets. Une fiche non retournée au 15 Mai, sera mise en attente jusqu'à la rentrée scolaire.

LES TARIFS

Tarifs

Prix à payer par enfant	Tarif Annuel	1 ^{er} trimestre	2 nd et 3 ^{ème} trimestres Payables en janvier 2019
Plein tarif ½ pensionnaire	135 €	45 €	90 €
Tarif réduit (à partir de 3 enfants transportés)	107 €	45 €	62 €
Hors secteur géographique scolaire*	165 €	55 €	110 €
Internes	75 €	33 €	42 €

* Si vous avez un doute sur votre secteur géographique scolaire, reportez-vous sur le site : <http://www.morbihan.fr/les-services/deplacements/transports-scolaires/infos-pratiques/>



PAIEMENT EN ESPECES pour ceux qui ne peuvent pas payer en chèque

Permanences réservées, **exclusivement**, aux paiements en **espèces**

MALESTROIT – Siège Communautaire – P.A Tirpen La Paviotaie	
Lundi 27 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
Jeudi 30 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
GUER – Centre Ressources – 4, Avenue du Général de Gaulle	
Mardi 28 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
Vendredi 31 Août 2018	9h à 12h - 14h à 19h
CARENTOIR – Mairie –	
Mercredi 29 Août 2018	9h à 12h - 14h à 17h30



UN DOUTE SUR L'ORIENTATION de votre enfant ?

Vous ne pouvez pas encore compléter la demande d'inscription ?
Merci de nous prévenir : 02.97.75.29.10 ou 02.97.22.59.31 ou
transports@oust-broceliande.bzh



MODIFICATION DE CIRCUIT / DEMANDE D'ARRET

Toute demande de modification de circuits ou d'arrêt est à formuler, pour **le 15 mai**, **dernier délai**, uniquement :

- par écrit : Centre Ressources de Guer - 4, av du Gal de Gaulle 56380 GUER
- ou par mail : transports@oust-broceliande.bzh

Elle sera étudiée par la commission technique, par référence à la réglementation en vigueur :

pas de modification de circuits pour les :

- Collégiens situés à moins d'1 kilomètre du circuit existant
- Lycéens situés à moins de 3 kilomètres du circuit existant
- Pas de création d'arrêt si le précédent ou le suivant est situé à moins de 500m



<http://transports.bretagne.bzh>

Le Président

Jean-Luc BLÉHER